

ANALYSE PAR LA DIRECTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Cette analyse contient des déclarations prospectives selon la U.S. Private Securities Litigation Reform Act de 1995, et il est de notre intention que de telles déclarations prospectives soient sujettes aux règles d'exonération prévues par cette loi. Les déclarations prospectives sont des déclarations ne renfermant aucun renseignement historique et n'étant aucunement liées à la situation actuelle. Des mots comme « peut », « s'attend à », « croit », « prévoit », « a l'intention de », « pourrait », « estime », « continue », leurs négatives ou des expressions similaires identifient des déclarations prospectives. De plus, toute déclaration concernant nos attentes, nos prévisions ou toute autre description ayant trait aux événements ou aux circonstances à venir est considérée comme étant une déclaration prospective. Les déclarations prospectives ne sont pas des garanties de notre rendement futur et comportent des risques et des incertitudes. Les résultats réels peuvent différer de façon appréciable de ceux des déclarations prospectives en raison de plusieurs facteurs, dont l'incertitude économique (dont l'adaptation rapide de nos structures de coûts aux conditions économiques anticipées et la gestion de nos niveaux de stocks en fonction de la demande du marché), les conditions économiques, concurrentielles, financières et de marché futures, les dépenses en capital dans les secteurs des télécommunications, la difficulté de prévoir le volume et le calendrier des commandes des clients, les taux de change instables, notre capacité à intégrer avec succès nos entreprises acquises ou à acquérir, la consolidation de l'industrie mondiale des tests et de la surveillance de télécommunications et la compétition accrue dans le marché, la concentration des ventes, l'accueil du marché quant à nos nouveaux produits et à d'autres produits futurs, notre capacité à développer avec succès nos activités internationales ainsi que notre capacité à maintenir un personnel technique et administratif qualifié. Les hypothèses, d'après ce qui précède, impliquent des jugements et des risques qui sont difficiles ou impossibles à prévoir et dont plusieurs sont hors de notre contrôle. D'autres facteurs de risque qui peuvent influencer notre rendement futur et nos opérations sont détaillés dans notre rapport annuel selon le Formulaire 20-F et dans nos autres dépôts auprès de la U.S. Securities and Exchange Commission et des Commissions canadiennes des valeurs mobilières. Nous jugeons que les attentes mentionnées dans ces déclarations prospectives sont raisonnables, compte tenu de l'information actuellement disponible, mais nous ne pouvons pas vous assurer qu'elles s'avèreront exactes. Par conséquent, vous ne devriez pas faire preuve d'une confiance totale en ces déclarations prospectives. Ces déclarations sont valables seulement en date du présent document. À moins que ce ne soit requis par la loi ou la réglementation, nous ne nous engageons pas à réviser ou à mettre à jour ces déclarations afin qu'elles reflètent les événements ou circonstances survenant après la date de ce document.

La présente analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation est datée du 11 janvier 2012.

Tous les montants inscrits sont en dollars US, à moins d'avis contraire.

PASSAGE AUX NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE (IFRS)

Le 1^{er} septembre 2011, nous avons adopté les normes internationales d'information financière (IFRS). Nos états financiers consolidés intermédiaires condensés pour les trois mois terminés le 30 novembre 2011 ont été préparés selon la norme IFRS 1, « Première application des Normes internationales d'information financière », et selon la norme IAS 34, « Information financière intermédiaire », telles que publiées par le *International Accounting Standard Board* (IASB). Auparavant, nos états financiers consolidés étaient préparés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada en vigueur avant le 1^{er} septembre 2011 (PCGR antérieurs). Les informations comparatives pour les trois mois terminés le 30 novembre 2010 ont été redressées afin d'être conformes aux IFRS. La note 3 afférente à nos états financiers consolidés intermédiaires condensés fournit des informations sur les répercussions qu'a eues le passage aux IFRS sur notre situation financière, nos résultats d'exploitation et nos flux de trésorerie, incluant la nature et l'effet des changements importants de conventions comptables comparativement à celles qui ont été utilisées lors de la préparation de nos états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 août 2011 selon les PCGR antérieurs. Notamment, la note 3 présente un rapprochement des états des résultats et des flux de trésorerie consolidés pour les trois mois terminés le 30 novembre 2010 et pour l'exercice terminé le 31 août 2011, ainsi qu'un rapprochement des bilans et des capitaux propres au 1^{er} septembre 2010, au 30 novembre 2010 et au 31 août 2011.

SURVOL DE L'INDUSTRIE

Les conditions de marché demeurent précaires dans l'industrie des télécommunications, en raison de la faible croissance économique à l'échelle mondiale, ainsi que des problèmes irrésolus de dettes souveraines en Europe. Malgré cette incertitude économique, les forces motrices qui suscitent la croissance de la bande passante et la convergence IP (*Internet protocol*, ou protocole Internet) des réseaux fixes et mobiles sont bien en place dans l'industrie des télécommunications. Bien que les opérateurs de réseaux n'ont pas nécessairement augmenté leurs dépenses en capital au cours de l'année 2011, ils ont dépensé plus dans certains créneaux à haut potentiel de croissance afin de supporter des applications haute vitesse demandant une forte bande passante, ainsi que de faciliter la transition vers des réseaux IP fixes et mobiles plus flexibles et plus économiques.

Selon le *Visual Networking Index* de Cisco, le trafic IP mondial quadruplera de 2010 à 2015, jusqu'à atteindre 966 exaoctets par année en 2015 (un exaoctet équivaut à un milliard de gigaoctets ou 250 millions de DVD). Le trafic mobile mondial, un échantillon de cet ensemble, devrait quant à lui être 26 fois plus élevé au terme de la même période. Cette croissance explosive est alimentée par la prolifération d'appareils de communication multimédia (les téléphones intelligents et les tablettes), un nombre croissant d'internautes, les débits de transmission de plus en plus rapides, ainsi que la plus grande utilisation de la vidéo. Pour répondre à cette croissance de bande passante, les réseaux filaires sont graduellement transformés en infrastructures IP de nouvelle génération. Les réseaux SONET/SDH traditionnels, qui ont été conçus au milieu des années 80, n'ont pas la flexibilité requise pour combiner et transporter adéquatement les services de voix, de données et de vidéo. Ces réseaux ne peuvent pas acheminer efficacement ces services triples, puisqu'ils ont été conçus pour la transmission point à point de la voix. Par conséquent, de nouvelles normes de réseaux de transport optiques (*optical transport networks*, ou OTN) ont été définies pour transporter des applications IP sur des liens Ethernet et pour servir de base à ce que le marché appelle les réseaux IP de nouvelle génération. Les opérateurs de réseaux se convertissent de plus en plus à cette nouvelle génération de réseaux IP pour offrir à leurs clients des services triples qui leur procurent de plus grands bénéfices tout en réduisant leurs coûts d'exploitation.

Par ailleurs, la fibre jusqu'au domicile (*fiber-to-the-home*, ou FTTH) est devenue l'architecture d'accès de choix pour les opérateurs de réseaux filaires qui désirent offrir une excellente expérience quant à leurs services combinés de vidéo, de voix et de données. Cette architecture leur permet d'assurer la pérennité de leurs réseaux d'accès et de satisfaire à la demande croissante de bande passante, qui dans le domaine résidentiel passera à long terme d'un taux de transmission de 1 à 5 mégabits par seconde à 30 à 100 mégabits par seconde. Les architectures hybrides, qui combinent le cuivre et la fibre (la fibre jusqu'au trottoir, ou *fiber-to-the-curb*, ou FTTC, et la fibre jusqu'au nœud, ou *fiber-to-the-node*, ou FTTN), continueront également à prendre de l'expansion à court terme, puisqu'elles permettent d'augmenter la bande passante à moindre coût et qu'elles peuvent être déployées massivement plus rapidement.

La poursuite de la croissance de la bande passante dans les boucles d'accès commence maintenant à exercer une pression sur les réseaux métropolitains et longue distance. Elle est aussi à l'origine du besoin de technologies de transmission à plus haute vitesse. Par exemple, un taux SONET/SDH de 43 Gbit/s (gigabits par seconde) devient de plus en plus commun, et on commence à voir des déploiements commerciaux de réseaux Ethernet à 100 Gbit/s. À long terme, ces technologies constitueront une façon plus économique d'ajouter de la capacité dans les portions de réseaux saturées, notamment dans les cas où il faut creuser pour déployer de la nouvelle fibre dans les architectures métropolitaines et longue distance.

Quant à eux, les opérateurs de réseaux sans fil doivent également effectuer des investissements majeurs afin de satisfaire la forte demande de bande passante. Ils accélèrent donc leurs déploiements de réseaux 3G et l'adoption de la technologie 4G/LTE (*long-term evolution*, ou évolution à long terme), tout en investissant dans leurs réseaux de liaison mobiles afin de pouvoir offrir aux grands consommateurs de bande passante des taux de transmission presque équivalents à ceux des réseaux filaires. De plus, puisque ces consommateurs s'attendent de plus en plus à pouvoir transmettre tout type de contenu jusqu'à tout type d'appareil, et ce, en tout temps, les réseaux sans fil et filaires convergent vers une infrastructure IP commune qui s'appuie sur le protocole IMS (*IP multimedia subsystem*, ou sous-système multimédia IP) pour obtenir un interfonctionnement fluide de leurs réseaux.

Ces dynamiques de marché ont affecté les fournisseurs de solutions de test et d'assurance de services de télécommunications au cours du premier trimestre de l'exercice 2012.

SURVOL DE L'ENTREPRISE

Nous avons rapporté des ventes de 66,4 millions \$ au cours du premier trimestre de l'exercice 2012, ce qui représente une hausse de 1,1 % par rapport à la même période de l'exercice précédent. Nous avons également rapporté des commandes de 71,4 millions \$ au cours du premier trimestre de l'exercice 2012, pour un rapport de prise de commandes-facturation de 1,08, par rapport au niveau record de commandes de 89,8 millions \$ atteint au cours de la même période de l'exercice précédent.

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2012, nous avons généré un bénéfice net provenant des activités poursuivies de 2,9 millions \$, ou 0,05 \$ l'action diluée, comparativement à 1,2 million \$, ou 0,02 \$ l'action diluée, au cours de la même période de l'exercice précédent. Au cours du premier trimestre de l'exercice 2012, le bénéfice net provenant des activités poursuivies incluait un montant de 1,9 million \$ en amortissement après impôts sur les bénéfices des actifs incorporels et un montant de 555 000 \$ en charges de rémunération à base d'actions. Le bénéfice d'exploitation s'est élevé à 2,4 millions \$, ou 3,6 % des ventes au cours du premier trimestre de l'exercice 2012, comparativement à 5,2 millions \$, ou 7,8 % des ventes au cours de la même période de l'exercice précédent. Au cours du premier trimestre de l'exercice 2012, le bénéfice net s'est élevé à 2,9 millions \$, ou 0,05 \$ l'action diluée, comparativement à 14,1 millions \$, ou 0,23 \$ l'action diluée, au cours de la même période de l'exercice précédent. Le bénéfice net du premier trimestre de l'exercice 2011 incluait un bénéfice net de 12,9 millions \$ provenant des activités abandonnées.

Le BAIIA ajusté (bénéfice net avant intérêts, impôts sur les bénéfices, amortissement des immobilisations corporelles, amortissement des actifs incorporels et gain sur la vente d'activités abandonnées) a atteint 7,6 millions \$, ou 11,4 % des ventes totales, au cours du premier trimestre de l'exercice 2012, comparativement à 8,2 millions \$, ou 12,1 % des ventes totales, au cours de la même période de l'exercice précédent. Le BAIIA ajusté du premier trimestre de l'exercice 2012 inclut un gain de change de 1,7 million \$, comparativement à une perte de change de 1,1 million \$ au cours de la même période de l'exercice précédent. Voir plus loin dans le présent document pour un rapprochement complet du BAIIA ajusté et du bénéfice net selon les IFRS.

Le 7 novembre 2011, nous avons annoncé que notre conseil d'administration avait autorisé le renouvellement de notre programme de rachat d'actions dans le cours normal des activités sur le marché secondaire, et ce, jusqu'à concurrence de 2 % des actions à droit de vote subalterne émises et en circulation, soit 575 690 actions à droit de vote subalterne, au prix en vigueur sur le marché. Il est prévu que ce rachat sera effectué au moyen d'espèces, de placements temporaires ou de flux de trésorerie futurs provenant des activités d'exploitation. La période du programme de rachat d'actions dans le cours normal des activités a débuté le 10 novembre 2011 et se terminera le 9 novembre 2012 ou plus tôt si nous rachetons le nombre maximal d'actions permis. Le programme n'exige pas que nous rachetons un nombre spécifique d'actions, et il peut être modifié, suspendu ou interrompu en tout temps, sans préavis. Toutes les actions que nous rachèterons en vertu de ce programme seront annulées.

Au chapitre de l'innovation axée sur le marché, nous avons lancé cinq nouveaux produits au premier trimestre de l'exercice 2012, dont notre analyseur distribué BrixHawk conçu pour le dépannage de réseaux mobiles actifs, l'optimisation des services et l'accélération des déploiements 3G et 4G/LTE, de nouvelles fonctionnalités procurant aux plateformes de l'écosystème FTB (FTB-1, FTB-200 et FTB-500) une connectivité 3G et VPN et une fonction de géolocalisation, lesquelles permettent une meilleure gestion de la flotte et facilitent les rapports de test, ainsi qu'une solution de test multiservice qui caractérise les réseaux haute vitesse à des taux multiples pouvant atteindre 100G.

NOTRE STRATÉGIE, NOS INDICATEURS DE PERFORMANCE ET NOTRE CAPACITÉ DE PRODUIRE LES RÉSULTATS ESCOMPTÉS

Pour une description complète de notre stratégie, des indicateurs de performance afférents, ainsi que de notre capacité de produire les résultats escomptés pour l'exercice 2012, se référer aux rubriques correspondantes de notre plus récent rapport annuel publié auprès des commissions des valeurs mobilières.

Cependant, compte tenu du volume de ventes atteint au cours du premier trimestre de l'exercice 2012, au montant de 66,4 millions \$, des prévisions de ventes du deuxième trimestre de 2012, ainsi que de l'environnement macro économique qui continue d'être difficile, nous ne croyons plus être en mesure d'atteindre notre objectif d'entreprise, qui consiste à augmenter nos ventes à un taux de croissance annuel composé d'au moins 25 % au cours des exercices 2010 à 2012. Nous demeurons toutefois confiant de croître davantage que nos marchés cibles au cours de cette période.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

(en milliers de dollars US, sauf les données par action et en pourcentage des ventes pour les périodes indiquées)

	Trois mois terminés les 30 novembre		Trois mois terminés les 30 novembre	
	2011	2010	2011	2010
Ventes	66 388 \$	65 653 \$	100,0 %	100,0 %
Coût des ventes ⁽¹⁾	23 370	24 785	35,2	37,8
Frais de vente et d'administration	24 618	19 899	37,1	30,3
Frais de recherche et de développement nets	12 483	11 601	18,8	17,7
Amortissement des immobilisations corporelles	1 568	1 646	2,4	2,5
Amortissement des actifs incorporels	1 921	2 566	2,9	3,9
Bénéfice d'exploitation	2 428	5 156	3,6	7,8
Dépenses d'intérêts	(27)	(7)	-	-
Gain (perte) de change	1 664	(1 113)	2,5	(1,7)
Bénéfice avant les impôts sur les bénéfices	4 065	4 036	6,1	6,1
Impôts sur les bénéfices	1 151	2 829	1,7	4,3
Bénéfice net provenant des activités poursuivies	2 914	1 207	4,4 %	1,8 %
Bénéfice net provenant des activités abandonnées	-	12 926		
Bénéfice net pour la période	2 914 \$	14 133 \$		
Bénéfice net provenant des activités poursuivies de base et dilué par action	0,05 \$	0,02 \$		
Bénéfice net provenant des activités abandonnées de base par action	- \$	0,22 \$		
Bénéfice net provenant des activités abandonnées dilué par action	- \$	0,21 \$		
Bénéfice net de base par action	0,05 \$	0,24 \$		
Bénéfice net dilué par action	0,05 \$	0,23 \$		
Autres informations :				
Bénéfice brut ⁽²⁾	43 018 \$	40 868 \$	64,8 %	62,2 %
Données relatives à la recherche et au développement :				
Frais de recherche et de développement bruts	14 813 \$	13 690 \$	22,3 %	20,9 %
Frais de recherche et de développement nets	12 483 \$	11 601 \$	18,8 %	17,7 %
BAlIA ajusté ⁽²⁾	7 581 \$	8 188 \$	11,4 %	12,1 %

(1) Le coût des ventes n'inclut pas l'amortissement, lequel est présenté séparément.

(2) Se référer à la page 18 pour les mesures non conformes aux IFRS.

RÉSULTATS PROVENANT DES ACTIVITÉS POURSUIVIES (antérieurement la Division télécom)

VENTES

Pour les trois mois terminés le 30 novembre 2011, nos ventes ont atteint 66,4 millions \$, soit une hausse de 1,1 % comparativement aux 65,7 millions \$ au cours de la même période de l'exercice précédent.

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2012, nous avons enregistré une hausse modeste de nos ventes comparativement à la même période de l'exercice précédent. Les opérateurs et les fabricants d'équipement de réseaux scrutent de plus en plus leurs investissements en capital et reportent même certaines de leurs décisions d'achat compte tenu des conditions économiques mondiales. Notamment, lors du premier trimestre de l'exercice 2012, nous n'avons pas bénéficié du même niveau de dépenses budgétaires de fin d'année civile de la part de certains de nos clients qu'au cours de la même période de l'exercice précédent.

Cependant, malgré ces conditions de marché actuelles difficiles à l'échelle mondiale au cours du premier trimestre de l'exercice 2012, nous avons connu une croissance de plus de 10 % pour nos solutions de test de protocoles d'un exercice à l'autre. Les ventes de ces solutions de test ont été positivement influencées par la hausse des ventes de nos appareils de test SONET/SDH et Ethernet et par les gains réalisés dans le marché du sans-fil, qui est en forte croissance, ainsi que dans le secteur de l'assurance de services. De plus, au cours du premier trimestre de l'exercice 2012, les ventes de nos solutions de test optique ont également augmenté d'un exercice à l'autre, avec une hausse de près de 10 %.

De plus, il est important de mentionner que lors du premier trimestre de l'exercice 2011, nous avons reçu d'importantes commandes totalisant plus de 6 millions \$ de la part d'un grand opérateur de réseaux européen pour le testeur de services triples AXS-200/635 (test sur cuivre), pour lesquelles 5,7 millions \$ avaient été constatés durant le trimestre. Nous n'avons pas eu de telles commandes lors du premier trimestre de l'exercice 2012, ce qui a réduit de façon importante notre taux de croissance d'un exercice à l'autre.

Commandes

Pour les trois mois terminés le 30 novembre 2011, les commandes ont atteint 71,4 millions \$, soit une baisse de 20,5 % comparativement au montant record de 89,8 millions \$ atteint au cours de la même période de l'exercice précédent, pour un rapport de commandes-facturation de 1,08. Cependant, il s'agit du deuxième plus haut niveau de commandes de notre histoire et de la troisième hausse séquentielle consécutive de nos commandes trimestrielles depuis le deuxième trimestre de l'exercice 2011.

Les conditions de marché demeurent précaires dans l'industrie des télécommunications, en raison de la faible croissance économique à l'échelle mondiale, et tel qu'il est mentionné précédemment, les opérateurs et les fabricants d'équipement de réseaux scrutent de plus en plus leurs investissements en capital et reportent même certaines de leurs décisions d'achat; par conséquent, il en a résulté de plus faibles commandes au cours du premier trimestre de l'exercice 2012 comparativement à la même période de l'exercice précédent. Notamment, au cours du premier trimestre de l'exercice 2012, nous n'avons pas bénéficié du même niveau important de dépenses budgétaires de fin d'année civile de la part de certains de nos clients qu'au cours du premier trimestre de 2011.

Lors du premier trimestre de l'exercice 2011, les commandes ont été particulièrement élevées, notamment en raison des commandes importantes totalisant plus de 8 millions \$ de la part de deux grands opérateurs de réseaux pour notre testeur de services triples AXS-200/635. Nous n'avons pas eu de commandes aussi importantes lors du présent trimestre pour nos solutions de test sur cuivre.

Répartition géographique

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2012, les ventes en Amérique, en Europe, Moyen-Orient et Afrique (EMOA) ainsi qu'en Asie-Pacifique (APAC) ont constitué respectivement 55 %, 27 % et 18 % des ventes, comparativement à 53 %, 30 % et 17 % respectivement au cours de la même période de l'exercice précédent.

Concentration de clients

Nous vendons nos produits à une clientèle diversifiée, composée notamment de fournisseurs de services réseau, de fabricants d'équipement de réseaux, d'opérateurs de réseaux sans fil et de câblodistributeurs. Au cours du premier trimestre de l'exercice 2012, aucun client n'a représenté à lui seul plus de 10 % de nos ventes, et nos trois clients les plus importants ont représenté 10,2 % de nos ventes. Au cours de la même période de l'exercice précédent, aucun client n'a représenté à lui seul plus de 10 % de nos ventes, et nos trois clients les plus importants ont représenté 24,4 % de nos ventes.

BÉNÉFICE BRUT (mesure non conforme aux IFRS, se référer à la page 18 du présent document)

Le bénéfice brut s'est élevé à 64,8 % des ventes au cours du premier trimestre de l'exercice 2012, comparativement à 62,2 % au cours de la même période de l'exercice précédent.

La hausse de notre bénéfice brut au cours du premier trimestre de l'exercice 2012, comparativement à la même période de l'exercice précédent, peut être expliquée par les facteurs suivants :

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2011, notre bénéfice brut a été affecté par un changement dans la composition des produits vendus, en faveur de nos solutions de test sur cuivre. En fait, les ventes de ces solutions, qui ont généralement des marges bénéficiaires inférieures à nos autres solutions de test, ont été largement supérieures aux ventes réalisées au cours de la même période du présent exercice et nous avons octroyé des escomptes de volume supérieurs sur une portion importante de ces ventes. Cependant, au cours du premier trimestre de l'exercice 2012, nous avons réalisé un niveau de ventes supérieur de solutions de test de protocoles, qui génèrent de fortes marges bénéficiaires, comparativement à la même période de l'exercice précédent, ce qui a eu un effet positif sur notre bénéfice brut d'un exercice à l'autre.

De plus, au cours du premier trimestre de l'exercice 2012, une composition plus favorable des ventes de produits destinés au sans-fil comparativement à la même période de l'exercice précédent, s'est traduite par une hausse du bénéfice brut d'un exercice à l'autre.

Enfin, au cours du premier trimestre de l'exercice 2012, une portion plus importante de nos ventes venait de produits fabriqués dans nos installations manufacturières en Chine, comparativement à la même période de l'exercice précédent. Ces produits ont un coût de revient plus faible que ceux qui sont fabriqués dans nos installations canadiennes, ce qui a eu un effet positif sur notre bénéfice brut d'un exercice à l'autre.

Compte tenu de la croissance des ventes prévue au cours de l'exercice 2012, de la hausse prévue des ventes de nos produits de test de protocoles et des produits et services à fort contenu de logiciels, de la conception de nos produits axée sur la réduction des coûts, de l'accroissement de nos activités manufacturières en Chine, ainsi que du contrôle serré de nos coûts d'exploitation, nous croyons que notre bénéfice brut continuera à augmenter à l'avenir. Cependant, notre bénéfice brut peut fluctuer d'un trimestre à l'autre, compte tenu que nos ventes peuvent fluctuer. De plus, une pression accrue sur les prix exercée par la concurrence, la concentration et/ou la consolidation de clients, une augmentation des coûts de l'obsolescence et de garantie, des changements dans la répartition des clients et des produits vendus, une absorption plus faible des coûts fixes de production et une augmentation du nombre de produits offerts par d'autres fournisseurs dans notre industrie peuvent affecter notre bénéfice brut. Enfin, toute hausse de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar US pourrait avoir un effet négatif sur notre bénéfice brut au cours de l'exercice 2012 et par la suite.

FRAIS DE VENTE ET D'ADMINISTRATION

Pour les trois mois terminés le 30 novembre 2011, les frais de vente et d'administration se sont élevés à 24,6 millions \$, ou 37,1 % des ventes, comparativement à 19,9 millions \$, ou 30,3 % des ventes, pour la même période de l'exercice précédent.

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2012, compte tenu de notre objectif de devenir le leader des tests et de l'assurance de services dans le marché des télécommunications, nous avons intensifié nos efforts de vente et de mise en marché, tant à l'échelle nationale qu'internationale, ce qui a entraîné une hausse de nos dépenses d'un exercice à l'autre.

De plus, au cours du premier trimestre de l'exercice 2012, un changement dans la composition des produits vendus et des territoires a entraîné une hausse de nos dépenses de commissions d'un exercice à l'autre.

Pour l'exercice 2012, nous prévoyons que nos frais de vente et d'administration augmenteront en dollars et devraient se situer entre 32 % et 34 % des ventes. De plus, au cours de l'exercice 2012, nous prévoyons que nos dépenses de commissions augmenteront au fil de l'augmentation du volume de ventes. Également, compte tenu de notre objectif de devenir le leader des tests et de l'assurance de services dans le marché des télécommunications et afin de matérialiser les synergies attendues de notre récente acquisition, nous prévoyons continuer à intensifier nos efforts de vente et de mise en marché, tant à l'échelle nationale qu'internationale, ce qui entraînera une hausse de nos dépenses. Enfin, toute hausse de la valeur du dollar canadien et de l'euro par rapport au dollar US contribuera à accroître nos frais de vente et d'administration, puisqu'une portion de ces frais est libellée en dollars canadiens et en euros.

FRAIS DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

Frais de recherche et de développement bruts

Pour les trois mois terminés le 30 novembre 2011, les frais de recherche et de développement bruts ont totalisé 14,8 millions \$, ou 22,3 % des ventes, comparativement à 13,7 millions \$, ou 20,9 % des ventes, pour la même période de l'exercice précédent.

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2012, nous avons accru les activités de recherche et de développement de nos centres d'expertise en recherche et en développement à travers le monde, ce qui a entraîné une hausse de nos frais de recherche et de développement bruts comparativement à la même période de l'exercice précédent.

De plus, au cours du premier trimestre de l'exercice 2012, un changement dans la composition de nos projets de recherche et de développement s'est traduit par une hausse de nos frais de recherche et de développement bruts comparativement à la même période de l'exercice précédent.

Crédits d'impôt et subventions

Nous avons droit à des crédits d'impôt de la part du gouvernement fédéral canadien et des gouvernements provinciaux pour nos activités de recherche et de développement admissibles effectuées au Canada. Nous sommes également admissibles à des subventions octroyées par un organisme finlandais dans le domaine des technologies pour certains projets de recherche et de développement effectués en Finlande.

Pour les trois mois terminés le 30 novembre 2011, les crédits d'impôt et les subventions pour les activités de recherche et de développement étaient de 2,3 millions \$, ou 15,7 % des frais de recherche et de développement bruts, comparativement à 2,1 millions \$, ou 15,3 % des frais de recherche et de développement bruts, pour la même période de l'exercice précédent.

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2012, la hausse de nos activités de recherche et de développement au Canada et en Finlande, où nous avons droit à des crédits d'impôt et des subventions, a entraîné une hausse de nos crédits d'impôt et de nos subventions au cours de cette période.

Au cours de l'exercice 2012, nous prévoyons que nos frais de recherche et de développement devraient augmenter en dollars et se situer entre 17 % et 19 % des ventes, en raison de l'accent que nous mettons sur l'innovation, de l'ajout de fonctions logicielles dans nos produits, de notre volonté de gagner des parts de marché, ainsi que de notre objectif de dépasser les besoins et les attentes de nos clients. Enfin, toute hausse de la valeur du dollar canadien et de l'euro par rapport au dollar US au cours des prochains trimestres contribuera à accroître nos frais de recherche et de développement nets, puisqu'une portion importante de ces frais est libellée en dollars canadiens et en euros.

AMORTISSEMENT DES ACTIFS INCORPORELS

Pour les trois mois terminés le 30 novembre 2011, la dépense d'amortissement des actifs incorporels s'est élevée à 1,9 million \$ comparativement à 2,6 millions \$ pour la même période de l'exercice précédent.

La baisse de notre dépense d'amortissement au cours du premier trimestre de l'exercice 2012, comparativement à la même période de l'exercice précédent, est due au fait que les technologies acquises liées à l'acquisition de Consultronics Limited sont devenues complètement amorties au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2011.

GAIN (PERTE) DE CHANGE

Les gains et les pertes de change sont principalement attribuables à la conversion d'activités d'exploitation libellées en devises autres que notre monnaie fonctionnelle, qui est le dollar canadien. Nous gérons notre exposition aux risques de change grâce à des contrats de change à terme et à nos activités d'exploitation libellées en dollars US en euros et en d'autres devises. Cependant, toute hausse de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar US et à l'euro aura un impact négatif sur nos résultats d'exploitation.

Pour les trois mois terminés le 30 novembre 2011, le gain de change s'est élevé à 1,7 million \$, comparativement à une perte de change de 1,1 million \$ pour la même période de l'exercice précédent.

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2012, la valeur de fin de période du dollar canadien a diminué par rapport au dollar US, comparativement au trimestre précédent, ce qui a entraîné un gain de change important au cours de cette période. En fait, la valeur de fin de période du dollar canadien par rapport au dollar US a diminué de 4,0 % pour atteindre 1,0197 \$CA = 1,00 \$US au premier trimestre de l'exercice 2012, comparativement à 0,9784 \$CA = 1,00 \$US à la fin du trimestre précédent.

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2011, la valeur du dollar canadien a augmenté par rapport au dollar US, comparativement au trimestre précédent, ce qui a entraîné une perte de change importante au cours de cette période. En fait, la valeur de fin de période du dollar canadien par rapport au dollar US a augmenté de 3,9 % pour atteindre 1,0264 \$CA = 1,00 \$US au premier trimestre de l'exercice 2011, comparativement à 1,0665 \$CA = 1,00 \$US à la fin du trimestre précédent.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Pour les trois mois terminés le 30 novembre 2011, nous avons enregistré une dépense d'impôts sur les bénéfices de 1,2 million \$, comparativement à 2,8 millions \$ pour la même période de l'exercice précédent.

Au cours des trois mois terminés le 30 novembre 2011, nous avons enregistré une dépense d'impôts sur les bénéfices de 1,2 million \$ sur un bénéfice avant impôts sur les bénéfices de 4,1 millions \$, ce qui représente un taux d'impôt effectif de 28,3 %. Notre taux d'imposition statutaire combiné fédéral et provincial canadien est de 28 %. Bien que notre taux d'impôt effectif soit très près de notre taux d'imposition statutaire, certains éléments se sont compensés durant le trimestre. Premièrement, une portion importante de notre gain de change est créée par la conversion des états financiers de nos établissements étrangers; par conséquent, cette portion du gain n'est pas imposable. De plus, au cours du trimestre, nous avons constaté des actifs d'impôt différé antérieurement non constatés pour l'une de nos filiales, ce qui s'est traduit par un recouvrement d'impôt non récurrent. Cependant, une de nos filiales, qui a subi une perte d'exploitation au cours du trimestre, est une entité non imposable. Par conséquent, la perte subie par cette entité n'a pas généré d'économie d'impôts qui auraient pu compenser pour les dépenses d'impôts encourus par d'autres entités profitables, ce qui a entraîné une hausse de notre dépense d'impôts sur les bénéfices au cours de la période. De plus, nous n'avons pas reconnu d'actifs d'impôt différé pour certaines de nos filiales à perte et certaines de nos dépenses ne sont pas déductibles aux fins de l'impôt sur les bénéfices, notamment nos charges de rémunération à base d'actions.

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2012, compte tenu des éléments probants positifs et négatifs disponibles et du niveau et de la nature du revenu imposable cumulé et prévu de l'une de nos filiales située en Asie, nous avons conclu qu'il était probable que les actifs d'impôt différé de cette filiale seraient recouverts. Par conséquent, nous avons constaté des actifs d'impôt différé de 557 000 \$ au cours du premier trimestre de l'exercice 2012. Ces actifs d'impôt différé sont principalement constitués de pertes d'exploitation reportées.

Pour les trois mois terminés le 30 novembre 2010, nous avons enregistré une dépense d'impôts sur les bénéfices de 2,8 millions \$ sur un bénéfice avant impôts de 4,0 millions \$, ce qui représente un taux d'impôt effectif de 70,0 %. Notre taux d'imposition statutaire combiné fédéral et provincial canadien est de 29 %. Cette situation provient principalement du fait qu'une portion importante de notre perte de change est créée par la conversion des états financiers de nos filiales étrangères intégrées et que, par conséquent, cette portion de la perte n'est pas déductible. De plus, nous n'avons pas reconnu d'actifs d'impôt différé pour certaines de nos filiales à perte et certaines de nos dépenses ne sont pas déductibles aux fins de l'impôt sur les bénéfices, notamment nos charges de rémunération à base d'actions. Autrement, le taux d'imposition réel aurait été plus près du taux d'imposition statutaire.

Se référer à la note 9 afférente à nos états financiers consolidés intermédiaires pour un rapprochement complet de la provision pour les impôts sur les bénéfices.

RÉSULTATS PROVENANT DES ACTIVITÉS ABANDONNÉES (antérieurement la Division sciences de la vie et industrielle)

Le 1^{er} octobre 2010, nous avons complété la vente de notre Division sciences de la vie et industrielle, une division qui a contribué à nos résultats pendant un mois au cours de l'exercice 2011. Les résultats d'exploitation de cette division pour le premier trimestre de l'exercice 2011 ont été inclus dans le bénéfice net provenant des activités abandonnées, de même que le gain sur la vente de cette division.

VENTES

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2011, les ventes provenant des activités abandonnées (contribution d'un mois) se sont élevées à 2,0 millions \$.

BÉNÉFICE NET

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2011, nous avons enregistré un bénéfice net provenant des activités abandonnées de 12,9 millions \$. Le bénéfice net provenant des activités abandonnées au cours de cette période inclut un gain de 13,2 millions \$ sur la vente d'activités abandonnées ainsi que des charges de rémunération à base d'actions de 264 000 \$.

LIQUIDITÉS ET FINANCEMENT

Besoins de liquidités et financement (provenant des activités poursuivies)

Au 30 novembre 2011, nos espèces et nos placements temporaires s'élevaient à 68,3 millions \$, alors que notre fonds de roulement était de 133,2 millions \$. Nos espèces et nos placements temporaires ont diminué de 1,6 million \$ au cours du premier trimestre de l'exercice 2012 comparativement au trimestre précédent. Au cours du premier trimestre de l'exercice 2012, nous avons effectué des paiements en espèces de 4,5 millions \$ pour l'achat d'immobilisations, principalement pour notre nouvel édifice à Montréal, au Canada, ainsi que des paiements en espèces respectifs de 785 000 \$ et de 363 000 \$ pour le remboursement de notre emprunt bancaire et le rachat de capital social en vertu de notre programme de rachat d'actions. De plus, nous avons enregistré une perte de change non réalisée de 2,4 millions \$ sur nos espèces et nos placements temporaires. Cette perte de change non réalisée provient de la conversion en dollars US de nos espèces et de nos placements temporaires libellés en dollars canadiens, et elle a été comptabilisée dans le cumul des autres éléments du résultat global au bilan. Par contre, les activités d'exploitation ont généré des flux de trésorerie de 6,5 millions \$ au cours du premier trimestre de l'exercice 2012, ce qui a limité la baisse séquentielle de nos espèces et de nos placements temporaires.

Nos placements temporaires sont constitués de papiers commerciaux et d'acceptations bancaires émis par trois (neuf au 31 août 2010) sociétés et fiducies de premier ordre; par conséquent, nous considérons que le risque de non-exécution de ces instruments financiers est limité. Aucun de ces titres de créances ne devrait nous soumettre à un risque de liquidité important. Aux fins de la gestion de notre trésorerie, nous avons mis en place une politique de gestion de la trésorerie que nous suivons et évaluons sur une base régulière. Nos placements temporaires seront

affectés à notre fonds de roulement et à nos besoins généraux, toute autre acquisition éventuelle, la construction de notre nouvel édifice à Montréal, au Canada, de même que notre programme de rachat d'actions. Au 30 novembre 2011, nos espèces incluent un montant de 35,7 millions \$ qui porte intérêts à un taux de 1,3 %.

Nous croyons que notre solde d'encaisse et nos placements temporaires suffiront à satisfaire à nos besoins prévus en matière de liquidités et de capitaux dans un avenir prévisible, incluant les coûts restants relatifs à la construction de notre nouvel édifice à Montréal, au Canada, au cours des six prochains mois, ainsi que l'impact de notre programme de rachat d'actions dans le cours normal des activités. En plus de ces actifs, nous disposons de marges de crédit inutilisées de 15,7 millions \$ pour notre fonds de roulement et nos besoins généraux, ainsi que de marges de crédit de 14,7 millions \$ pour couvrir notre exposition aux risques de change relativement à nos contrats de change à terme. Toutefois, de possibles pertes d'exploitation et/ou de possibles acquisitions d'entreprises, de produits ou de technologies complémentaires peuvent requérir du financement additionnel. Rien ne garantit que du financement additionnel par l'émission d'actions ou de dettes sera disponible lorsqu'il sera requis ou, s'il est disponible, qu'il pourra être garanti en des termes satisfaisants.

Sources et utilisation des liquidités

Nous finançons nos activités d'exploitation et comblons nos besoins en matière de dépenses en capital principalement par les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, l'utilisation d'espèces et de placements temporaires et l'émission d'actions à droit de vote subalterne.

Activités d'exploitation (incluant les activités abandonnées)

Les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation se sont élevés à 6,5 millions \$ au cours du premier trimestre de l'exercice 2012, comparativement aux flux de trésorerie utilisés de 2,6 millions \$ au cours de la même période de l'exercice précédent.

Les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation au cours du premier trimestre de l'exercice 2012 sont attribuables au bénéfice net après les éléments sans incidence sur les espèces de 5,4 millions \$, et l'effet positif de la variation nette de 1,1 million \$ de nos éléments d'exploitation hors caisse. L'effet positif de la variation nette de nos éléments d'exploitation hors caisse est principalement attribuable à la hausse de nos comptes créditeurs, charges courues et provisions, qui a entraîné des flux de trésorerie positifs de 3,4 millions \$, en raison du calendrier des achats et des paiements durant le trimestre, ainsi que de la baisse de nos stocks, qui a entraîné des flux de trésorerie positifs de 593 000 \$. Ces effets positifs ont été compensés en partie par la hausse de nos comptes débiteurs, qui a entraîné des flux de trésorerie négatifs de 2,9 millions \$, en raison de la hausse et du calendrier des ventes.

Les flux de trésorerie utilisés par les activités d'exploitation au cours du premier trimestre de l'exercice 2011 sont principalement attribuables au bénéfice net après les éléments sans incidence sur les espèces de 5,8 millions \$, lequel est compensé par l'effet négatif de la variation nette de 8,4 millions \$ de nos éléments d'exploitation hors caisse. L'effet négatif de la variation nette de nos éléments d'exploitation hors caisse est principalement attribuable à la hausse de nos comptes débiteurs, qui a entraîné des flux de trésorerie négatifs de 4,5 millions \$, à la hausse de nos impôts sur les bénéfices et crédits d'impôt à recouvrer, qui a entraîné des flux de trésorerie négatifs de 1,0 million \$, à la hausse de nos stocks, qui a entraîné des flux de trésorerie négatifs de 1,4 million \$, ainsi qu'à la baisse de nos comptes créditeurs, charges courues et provisions, qui a entraîné des flux de trésorerie négatifs de 1,2 million \$. La hausse de nos comptes débiteurs est attribuable à la hausse et au calendrier des ventes. La hausse de nos impôts sur les bénéfices et crédits d'impôt à recouvrer résulte principalement de la hausse de nos crédits d'impôt recouvrables gagnés au cours du trimestre mais non encore recouverts. La hausse des stocks est attribuable à l'augmentation des ventes. Enfin, la baisse de nos comptes créditeurs et charges courues et autres passifs résulte du calendrier des achats et des paiements au cours du trimestre.

Activités d'investissement (incluant les activités abandonnées)

Les flux de trésorerie générés par les activités d'investissement se sont élevés à 28,4 millions \$ au cours des trois mois terminés le 30 novembre 2011, comparativement 3,5 millions \$ au cours de la même période de l'exercice précédent. Au cours du premier trimestre de l'exercice 2012, nous avons vendu (net des acquisitions) pour 32,9 millions \$ de placements temporaires mais nous avons effectué des paiements en espèces de 4,5 millions \$ pour l'achat d'immobilisations, principalement pour notre nouvel édifice à Montréal, au Canada.

Au cours de la même période de l'exercice précédent, nous avons reçu 22,1 millions \$ à la suite de la vente d'activités abandonnées; cependant, nous avons acquis (net des ventes) pour 16,5 millions \$ de placements temporaires et nous avons effectué des paiements en espèces de 2,0 millions \$ et de 132 000 \$ pour l'achat d'immobilisations et l'acquisition de NetHawk, respectivement.

Activités de financement (incluant les activités abandonnées)

Les flux de trésorerie utilisés par les activités de financement se sont élevés à 1,1 million \$ au cours du premier trimestre de l'exercice 2012, comparativement à 61 000 \$ au cours de la même période de l'exercice précédent. Au cours du premier trimestre de l'exercice 2012, nous avons remboursé notre emprunt bancaire de notre emprunt bancaire de 785 000 \$ et nous avons racheté du capital social pour 363 000 \$.

Au cours de la même période de l'exercice précédent, nous avons reçu 61 000 \$ à la suite de l'exercice d'options d'achat d'actions.

CONTRATS DE CHANGE À TERME

Nous avons recours à des contrats de change à terme afin de gérer notre exposition au risque de change. Nous avons pour politique de ne pas utiliser ces instruments financiers dérivés à des fins commerciales ou spéculatives.

Nos contrats de change à terme, qui sont utilisés pour couvrir des ventes prévues libellées en dollars US, sont admissibles à la comptabilité de couverture, et les gains et pertes de change réalisés sur ces contrats sont constatés à titre d'ajustement des ventes lorsque les ventes couvertes sont comptabilisées.

Au 30 novembre 2011, nous détenons des contrats de change à terme nous permettant de vendre des dollars US à divers taux de change à terme, lesquels se résument comme suit :

Date d'expiration	Montants contractuels	Taux contractuels moyens pondérés
Décembre 2011 à août 2012	24 500 000 \$	1,0469
Septembre 2012 à août 2013	19 000 000	1,0212
Septembre 2013 à août 2014	3 600 000	1,0439
Total	47 100 000 \$	1,0363

La valeur comptable des contrats de change à terme est égale à leur juste valeur, laquelle est basée sur le montant auquel ils pourraient être réglés selon les taux estimatifs du marché. La juste valeur des contrats de change à terme représentait des gains nets de 2,3 millions \$ au 31 août 2011 et de 550 000 \$ au 30 novembre 2011. Le taux de clôture était de 1,0197 \$CA = 1,00 \$US au 30 novembre 2011.

ÉVENTUALITÉ

Le 27 novembre 2001, un recours collectif a été déposé auprès de la *United States District Court* (« la Cour ») pour le *Southern District of New York* contre EXFO, quatre des preneurs fermes de notre premier appel public à l'épargne et certains de nos dirigeants en vertu de la *Securities Exchange Act of 1934* et de son règlement 10b-5 ainsi que des articles 11, 12 et 16 de la *Securities Act of 1933*. Ce recours collectif allègue que la déclaration

d'enregistrement et le prospectus d'EXFO déposés auprès de la *Securities and Exchange Commission* le 29 juin 2000 contenaient d'importantes déclarations inexactes et/ou des omissions résultant (i) de preneurs fermes ayant prétendument sollicité et reçu des commissions additionnelles, excessives et non divulguées de certains investisseurs en échange d'importantes tranches d'actions émises dans le cadre du premier appel public à l'épargne d'EXFO; et (ii) de preneurs fermes ayant prétendument conclu une entente avec des clients selon laquelle les actions émises dans le cadre du premier appel public à l'épargne d'EXFO auraient été attribuées à ces clients en échange de leur accord d'acheter des quantités additionnelles d'actions sur l'après-bourse à des prix prédéterminés.

Le 19 avril 2002, les demandeurs ont déposé une plainte amendée contenant d'importantes allégations contre chacun des défendeurs pour les 310 litiges du recours collectif, et ont également déposé une plainte amendée contenant des allégations spécifiques à quatre preneurs fermes d'EXFO, EXFO elle-même et à deux de nos dirigeants. Mis à part les allégations mentionnées ci-dessus, la plainte amendée allègue que les preneurs fermes (i) ont utilisé leurs analystes pour provoquer une hausse factice à la bourse; et (ii) ont créé un stratagème pour permettre aux initiés des émetteurs de vendre rapidement leurs actions après un premier appel public à l'épargne et ainsi profiter des prix élevés du marché. En ce qui a trait à EXFO et à deux de nos dirigeants, la plainte amendée allègue que (i) la déclaration d'enregistrement de la société était fausse et trompeuse, étant donné que les commissions et la rémunération additionnelles reçues par les preneurs fermes n'étaient pas mentionnées; (ii) les deux dirigeants mentionnés ont apprié ou ont négligé de façon insouciance les gestes fautifs allégués contre les preneurs fermes; (iii) les deux dirigeants mentionnés avaient des motifs et des occasions de poser les gestes fautifs allégués, étant donné qu'ils détenaient personnellement des actions d'EXFO et que le prix des actions, qui selon l'allégation avait été gonflé artificiellement, pouvait être utilisé comme monnaie pour effectuer des acquisitions; et (iv) les deux dirigeants mentionnés, en vertu de leur poste au sein d'EXFO, géraient EXFO et le contenu de la déclaration d'enregistrement et avaient la possibilité d'empêcher sa publication ou de la faire corriger. Les demandeurs dans cette poursuite réclament un montant indéterminé en dommages.

En juillet 2002, les émetteurs ont déposé une requête afin de faire rejeter la plainte amendée des demandeurs, et le jugement a été rendu le 19 février 2003. Une seule des poursuites contre EXFO a été rejetée. Le 8 octobre 2002, les poursuites contre les dirigeants ont été rejetées sans préjudice, en vertu d'une convention intervenue avec les demandeurs, en vertu des modalités de la réserve de droits et des accords sur le délai de prescription pris avec les demandeurs (les « accords sur le délai de prescription »). Des amendements subséquents aux accords sur le délai de prescription ont prolongé la période de prescription jusqu'au 27 août 2010.

En juin 2004, les demandeurs ont présenté une requête en vue de l'acceptation préliminaire d'un règlement partiel. Le règlement partiel proposé mettait en cause les demandeurs, les émetteurs défendeurs du recours collectif, les dirigeants et administrateurs des émetteurs identifiés comme défendeurs, ainsi que les assureurs des émetteurs. La Cour a accepté la requête d'acceptation préliminaire le 15 février 2005, moyennant certaines modifications. Le 31 août 2005, la Cour a rendu un jugement préliminaire approuvant les modifications au règlement et certifiant les catégories du règlement. La Cour a aussi nommé le responsable de l'envoi de l'avis de règlement et ordonné que l'avis soit distribué à tous les membres des catégories du règlement avant le 15 janvier 2006. L'audience d'équité du règlement a été tenue le 24 avril 2006. Toutefois, aucune décision n'a encore été rendue par la Cour.

En attente du règlement partiel, les demandeurs ont maintenu leur litige contre les preneurs fermes défendeurs. La Cour de district a ordonné la poursuite des procédures à l'égard d'un certain nombre de « causes témoins » plutôt qu'à l'égard des 310 causes qui ont été consolidées. La cause d'EXFO ne fait pas partie de ces causes témoins. Le 13 octobre 2004, la Cour de district a certifié les causes témoins comme recours collectifs. Les émetteurs défendeurs ont porté cette décision en appel, et le 5 décembre 2006, la *Court of Appeals for the Second Circuit* (la « Cour d'appel ») a renversé la décision de la Cour de district de certifier le recours collectif.

Le 6 avril 2007, la Cour d'appel a rejeté la requête des demandeurs d'obtenir une nouvelle audience quant à cette décision, et le 18 mai 2007, elle a aussi rejeté la requête des demandeurs pour une nouvelle audience en chambre. À la lumière de la décision de la Cour d'appel, le représentant de tous les émetteurs défendeurs, dont la société, a informé la Cour que ce règlement ne peut être approuvé, puisque la classe de règlement établie, tout comme la classe de litige, ne peut être certifiée. Le 25 juin 2007, la Cour a rendu un jugement invalidant l'entente de règlement. Le 14 août 2007, les demandeurs ont déposé un second recours collectif amendé contre les défendeurs des causes témoins, et le 27 septembre 2007, ils ont à nouveau déposé une requête de certification. Le 12 novembre 2007, certains défendeurs des causes témoins ont déposé une requête afin de faire rejeter le second recours collectif amendé. Le 26 mars 2008, la Cour de district a rejeté les requêtes d'annulation, à l'exception

des requêtes du chapitre 11 provenant des demandeurs qui ont vendu leurs titres à un prix supérieur au prix d'émission initial et de ceux qui en ont acheté dans des conditions autres que celles qui sont stipulées dans la classe qui a été certifiée. La requête de certification de la classe a été complétée en mai 2008. Cette requête a été retirée sans préjudice le 10 octobre 2008.

Le 2 avril 2009, une stipulation et entente de règlement entre les demandeurs, les émetteurs défendeurs et les preneurs fermes défendeurs a été soumise à la Cour pour approbation préliminaire. Le 10 juin 2009, la Cour a accepté la requête d'approbation préliminaire des demandeurs et a certifié de façon préliminaire les classes de règlement. L'audience d'équité du règlement a été tenue le 10 septembre 2009. Le 6 octobre 2009, la Cour a émis un jugement qui incluait l'approbation finale du règlement et demandait au greffier de la Cour de conclure le dossier. Le 26 août 2010, compte tenu de l'expiration de la période d'interruption de prescription stipulée dans les ententes d'interruption de prescription, les demandeurs ont déposé un avis de fin d'entente d'interruption de prescription et de recommencement de litige contre les deux hauts dirigeants identifiés. Les demandeurs ont indiqué à la Cour qu'ils n'ont pas l'intention de prendre de nouvelles mesures contre les hauts dirigeants identifiés pour l'instant. Des appels de l'approbation finale du règlement ont été déposés, et tous ont été rejetés, à l'exception de celui de l'un des opposants, qui a été transmis à la cour de district afin que celle-ci détermine la validité de l'appel. Le 25 août 2011, la cour de district a émis un jugement selon lequel le dernier opposant ne pouvait pas faire appel. L'opposant en a appelé de cette décision. Puisque le jugement du 25 août 2011 de la cour de district peut encore faire l'objet d'un appel, le dénouement de cette affaire est incertain. Cependant, compte tenu du règlement approuvé le 6 octobre 2009, ainsi que des assurances d'EXFO contre de telles réclamations, nous avons déterminé que l'impact de cette affaire sur la situation financière et les résultats d'exploitation d'EXFO, au 30 novembre 2011 et pour les trois mois terminés le 30 novembre 2011, est négligeable.

CAPITAL SOCIAL

Capital social

Le 11 janvier 2012, EXFO avait 31 643 000 actions à droit de vote multiple en circulation, comportant 10 votes chacune, ainsi que 28 744 002 actions à droit de vote subalterne en circulation. Le nombre autorisé d'actions à droit de vote multiple et d'actions à droit de vote subalterne est illimité et ces actions n'ont pas de valeur nominale.

ENTENTES HORS BILAN

Au 30 novembre 2011, nous avions des ententes hors bilan qui consistaient en des lettres de garantie totalisant 5,1 millions \$; ces lettres de garantie expirent à différentes dates jusqu'en 2017. De ces lettres de garantie, un montant de 0,7 million \$ a été réservé, pour la majeure partie, à même une de nos marges de crédit aux fins de nos activités de vente et d'achat. Le montant restant de 4,4 millions \$ a été utilisé afin de garantir notre marge de crédit en CNY (devise chinoise) d'un montant de 4 millions \$. Cette marge de crédit était inutilisée au 30 novembre 2011.

ENTITÉS AD HOC

Au 30 novembre 2011, nous n'avions aucune participation dans des entités ad hoc.

CONVENTIONS COMPTABLES ET ESTIMATIONS IMPORTANTES

Nos états financiers consolidés intermédiaires condensés ont été préparés selon la norme IFRS 1, « Première application des Normes internationales d'information financière », et selon la norme IFRS applicable à la préparation d'états financiers intermédiaires, l'IAS 34, « Information financière intermédiaire ». La note 2 afférente à nos états financiers consolidés intermédiaires condensés détaille les conventions comptables que nous avons adoptées selon les IFRS. De plus, la note 2 afférente à nos états financiers consolidés intermédiaires condensés fournit des informations sur les répercussions qu'a eues le passage aux IFRS sur notre situation financière, nos résultats d'exploitation et nos flux de trésorerie, incluant la nature et l'effet des changements importants de conventions comptables comparativement à celles qui ont été utilisés lors de la préparation de nos états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 août 2011 selon les PCGR antérieurs.

La préparation d'états financiers conformément aux IFRS exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants d'actif et de passif portés aux états financiers. Ces mêmes estimations et hypothèses ont aussi une incidence sur la présentation des éventualités en date des états financiers, de même que sur les montants de produits et de charges des exercices présentés. Sur une base régulière, nous réévaluons ces estimations et hypothèses, incluant celles qui sont liées à la juste valeur des instruments financiers, à la provision pour créances irrécouvrables, au montant des crédits d'impôt à recouvrer, aux provisions pour stocks excédentaires et désuets, à la vie utile estimative des immobilisations, à l'évaluation des actifs à long terme, à la dépréciation d'écarts d'acquisition, au montant recouvrable des actifs d'impôt différé, au montant de certaines charges à payer et de revenus reportés, ainsi qu'aux charges de rémunération à base d'actions. Nous fondons nos estimations et hypothèses sur l'expérience passée et sur divers facteurs que nous croyons raisonnables dans les circonstances, et qui sont à l'origine de notre jugement sur la valeur comptable des actifs et des passifs, laquelle n'est pas apparente de quelque autre façon. Il est possible que les résultats réels diffèrent de ces estimations.

Voici un aperçu des conventions comptables importantes ainsi que des autres conventions qui requièrent le plus de jugement et d'estimations lors de l'établissement de nos états financiers consolidés :

(a) *Stocks*

Nous évaluons nos stocks au moindre du coût, déterminé selon la méthode du coût moyen, et de la valeur de réalisation nette, et nous établissons des provisions pour les stocks excédentaires et désuets. Nous établissons ces provisions selon les quantités en inventaire à la date du bilan et en fonction des besoins prévus pour supporter les ventes futures de nos produits. Nos besoins prévus sont en général estimés sur une période de douze mois en tenant compte des changements quant à la demande, à la technologie et au marché.

(b) *Impôts sur les bénéfices*

Nous sommes soumis aux lois et aux règles fiscales dans plusieurs juridictions différentes. En vertu de ces lois et règles, des incertitudes existent quant à l'interprétation de règles fiscales complexes et quant au montant et au moment de la réalisation de revenu imposable futur. Nous faisons des estimations et posons des hypothèses raisonnables afin de déterminer le montant d'actif d'impôt différé qui peut être reconnu dans les états financiers consolidés, basé sur le moment et le niveau prévu de revenu imposable futur, en tenant compte, le cas échéant, de stratégies fiscales. La matérialisation ultime des actifs d'impôt différé de la société dépend de la réalisation de revenu imposable futur suffisant au cours des périodes où ces actifs se réaliseront.

Au 30 novembre 2011, nos actifs d'impôt différé net constatés au bilan s'élevaient à 12,1 millions \$ et nos crédits d'impôt à la recherche et au développement non remboursables s'élevaient à 36,3 millions \$. Afin de recouvrer ces actifs d'impôt différé et ces crédits d'impôt à la recherche et au développement non remboursables, nous devons générer environ 238 millions \$ (243 millions \$CA) en bénéfice avant impôts au niveau fédéral canadien, environ 11 millions \$ au niveau provincial canadien, environ 32 millions \$ au niveau fédéral américain et environ 3 millions \$ à Singapour.

(c) *Dépréciation d'actifs non financiers*

Une baisse de valeur existe lorsque la valeur comptable d'un actif ou d'un groupe d'actifs (unité génératrice de trésorerie (UGT)) excède sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable représente le plus élevé de la juste valeur diminuée des coûts de la vente et de la valeur d'utilité. L'évaluation de la juste valeur diminuée des coûts de la vente est basée sur les données disponibles pour des transactions fermes sans lien de dépendance pour des actifs similaires, ou sur des prix de marché observables, moins les coûts de vente marginaux.

Nous évaluons la valeur recouvrable d'une UGT en fonction des flux de trésorerie futurs actualisés, ce qui requiert l'utilisation d'estimations, incluant les prévisions de croissance future, les frais d'exploitation et les marges bénéficiaires, ainsi que les taux d'actualisation pour chacune des UGT.

i) Taux de croissance

Les hypothèses utilisées sont basées sur les taux de croissance historiques, les budgets internes, les prévisions de croissance futures des ventes, ainsi que les tendances de l'industrie et du marché. Nous projetons les ventes, le bénéfice d'exploitation et les flux de trésorerie pour des périodes de cinq ans, et nous appliquons par la suite un taux de croissance perpétuel à long terme.

ii) Taux d'actualisation

Nous utilisons un taux d'actualisation pour calculer la valeur actualisée des flux de trésorerie estimatifs futurs; ce taux représente notre coût moyen pondéré du capital.

NOUVELLES NORMES IFRS ET AMENDEMENTS ÉMIS NON ENCORE APPLIQUÉS

Instruments financiers – Divulgateion

La norme IFRS 7, « Instruments financiers: informations à fournir » a été amendée afin d'y inclure de nouvelles exigences en matière d'information à fournir sur les transferts d'actifs financiers, l'exposition aux risques liés à de tels transferts et l'effet de ces risques sur la situation financière de l'entité, en particulier ceux qui sont liés à la titrisation d'actifs financiers. Ces amendements s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2011, bien que leur adoption anticipée soit permise. Bien que nous évaluions présentement les répercussions de ces amendements, nous ne prévoyons pas que ces amendements aient de répercussions significatives sur nos états financiers consolidés.

Instruments financiers

La norme IFRS 9, « Instruments financiers », a été émise en novembre 2009 et traite du classement et de l'évaluation des actifs financiers. Elle remplacera les multiples modèles de classement et d'évaluation de la norme IAS 39, « Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation » pour les instruments de dette, par un nouveau modèle d'évaluation mixte ne comportant que deux catégories : le coût amorti et la juste valeur par le biais du résultat net. La norme IFRS 9 remplace également les modèles d'évaluation des instruments de capitaux propres. De tels instruments sont soit comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net, soit à la juste valeur par le biais de l'autre résultat global. Lorsque les instruments de capitaux propres sont évalués à la juste valeur par le biais de l'autre résultat global, les dividendes sont comptabilisés aux résultats dans la mesure où ils ne représentent pas un rendement sur l'investissement. Cependant, les autres gains ou pertes, associés à ces instruments, incluant les baisses de valeur, demeurent indéfiniment dans l'autre résultat global. Des exigences concernant les passifs financiers ont été ajoutées à la norme IFRS 9 en octobre 2010 et reprennent en grande partie les exigences de la norme IAS 39, à l'exception des variations de juste valeur dues au risque de crédit pour les passifs comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net, qui sont généralement comptabilisées dans l'autre résultat global. Cette norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2015. Nous n'avons pas encore évalué les répercussions de cette nouvelle norme sur nos états financiers consolidés.

En mai 2011, l'IASB a publié les normes suivantes: IFRS 10, « États financiers consolidés », IFRS 11, « Partenariats », IFRS 12, « Informations à fournir sur les participations dans les autres entités » et IFRS 13, « Évaluation à la juste valeur ». Chacune de ces nouvelles normes s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013, bien que leur adoption anticipée soit permise. Nous n'avons pas encore évalué les répercussions que ces nouvelles normes auront sur nos états financiers consolidés, ni pris la décision d'adopter ou non de façon anticipée l'une ou l'autre de ces nouvelles normes.

Voici un bref résumé de ces nouvelles normes :

Consolidation

La norme IFRS 10, « États financiers consolidés », exige d'une entité qu'elle consolide une autre entité lorsqu'elle est exposée ou a droit à des rendements variables découlant de sa participation dans l'entité contrôlée, et qu'elle a le pouvoir d'influencer ces rendements au moyen de son pouvoir sur l'entité contrôlée. En vertu des IFRS

existantes, la consolidation est exigée lorsqu'une société a le pouvoir de décider les politiques financières et opérationnelles d'une entité de façon à tirer profit de ses activités. La norme IFRS 10 remplace la norme du *Standing Interpretations Committee* (« SIC ») 12, « Consolidation – Entités ad hoc », et certaines sections de la norme IAS 27, « États financiers consolidés et individuels ».

Partenariats

La norme IFRS 11, « Partenariats », exige d'un coentrepreneur de classer sa participation dans un accord de coentreprise comme une coentreprise ou une activité commune. Les coentreprises seront comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence alors que pour une activité commune, le coentrepreneur reconnaîtra sa quote-part des actifs, des passifs, des produits et des charges de l'activité commune. Selon les normes IFRS en vigueur, les entités ont le choix entre la consolidation proportionnelle et la méthode de la mise en équivalence pour la comptabilisation des participations dans des coentreprises. La norme IFRS 11 remplacera la norme IAS 31, « Participations dans des coentreprises », ainsi que la norme SIC 13, « Entités contrôlées conjointement – Apports non monétaires par des coentrepreneurs ».

Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités

La norme IFRS 12, « Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités », établit les exigences de divulgation des participations dans d'autres entités, telles que des accords de coentreprises, la participation dans des entreprises associées, les entités ad hoc et les opérations hors bilans. La norme reprend certaines obligations de divulgation existantes et introduit également d'importantes exigences de divulgations supplémentaires concernant la nature et les risques associés à des participations d'une entité dans d'autres entités.

Évaluation à la juste valeur

La norme IFRS 13, « Évaluation à la juste valeur », est une norme détaillée portant sur l'évaluation de la juste valeur et les informations à fournir à cet effet, applicables à l'ensemble des normes IFRS. La nouvelle norme précise que la juste valeur est le prix qui serait reçu de la vente d'un actif, ou payé pour transférer un passif dans le cadre d'une transaction ordonnée entre participants du marché, à la date d'évaluation. Elle établit également les informations à fournir sur l'évaluation de la juste valeur. En vertu des IFRS existantes, les directives portant sur l'évaluation de la juste valeur et les informations à fournir à cet effet sont dispersées parmi les normes spécifiques qui exigent des évaluations de juste valeur; dans plusieurs cas, elles ne reflètent pas une base d'évaluation claire ni une divulgation uniforme.

Présentation des états financiers

En juin 2011, l'IASB a amendé la norme IAS 1, « Présentation des états financiers ». Les modifications à la norme IAS 1 exigent des entités qu'elles présentent les autres éléments du résultat global en deux catégories distinctes selon qu'ils puissent ou non être reclassés à l'état des résultats par la suite. Les postes ne pouvant être reclassés seront présentés séparément de ceux qui peuvent être reclassés ultérieurement, comme les gains et pertes non réalisés sur les couvertures de flux de trésorerie. Les modifications sont applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2012. L'adoption anticipée est permise et l'application rétroactive complète est exigée. La direction ne prévoit pas que cette norme aura des répercussions significatives sur ses états financiers consolidés.

RISQUES ET INCERTITUDES

Au cours des derniers exercices, nous avons géré nos activités dans un environnement difficile, consacré d'importants efforts à la recherche et au développement de produits nouveaux et innovateurs destinés aux marchés à fort potentiel de croissance de notre secteur, continué le développement de nos marchés national et international, et conclu des acquisitions stratégiques. Toutefois, nous évoluons dans un domaine très concurrentiel qui est en constant changement, comportant des facteurs de risques et d'incertitudes variés dont nous devons tenir compte adéquatement dans nos politiques de gestion stratégique.

De plus, notre entreprise est sensible aux conditions économiques générales en Amérique du Nord et à travers le monde, et plus particulièrement aux conditions du marché dans l'industrie des télécommunications. Par le passé, nos résultats d'exploitation ont été touchés par la réduction des investissements dans le secteur des télécommunications en Amérique du Nord, en Europe et en Asie et par des conditions économiques générales défavorables. Notamment, les ventes effectuées auprès des fournisseurs de services réseau en Amérique du Nord ont été sérieusement touchées par le ralentissement dans l'industrie des télécommunications de 2001 et par la récession mondiale de 2009. Cette récession et ce ralentissement ont eu un effet négatif dans les régions ou marchés critiques. L'éventualité d'une autre récession ou d'un ralentissement dans les régions ou marchés critiques pourrait avoir un effet négatif sur notre entreprise, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

Également, nous sommes exposés aux risques de change liés à l'exportation de nos produits fabriqués au Canada, en Chine et en Finlande; la majeure partie de ces ventes est libellée en dollars US et en euros. Ces risques sont en partie atténués par des frais d'exploitation libellés en dollars US et en euros, par l'achat de matières premières en dollars US ainsi que par des contrats de change à terme. Toute baisse de la valeur du dollar US par rapport au dollar canadien et à l'euro au cours des mois à venir aura un effet négatif sur nos résultats d'exploitation.

La conclusion d'acquisitions stratégiques et essentielles à notre croissance à long terme, comme la récente acquisition de NetHawk ainsi que celles qui ont été effectuées dans le passé et celles qui sont possibles dans le futur, nous expose également à des risques et incertitudes liés à l'intégration rapide et efficace des entreprises acquises, de leurs produits, de leurs technologies et de leur personnel. Enfin, l'intégration d'acquisitions futures requerra la participation des membres de la haute direction, ce qui pourrait détourner leur attention de leurs activités quotidiennes de gestion de l'entreprise et des opérations.

Aussi, les principaux risques et incertitudes liés à l'industrie des tests et de l'assurance de services de télécommunications se traduisent notamment par le développement rapide de nouveaux produits ayant de courts cycles de vie et exigeant le déploiement d'efforts importants en recherche et en développement, par les difficultés de prédire la taille et les tendances du marché, par les difficultés de retenir du personnel hautement qualifié, et par la capacité d'adapter rapidement notre structure de coûts aux conditions changeantes du marché de façon à être rentables.

Également, compte tenu de nos objectifs stratégiques de croissance et de positionnement concurrentiel dans notre industrie, nous développons les marchés internationaux, notamment par l'exploitation de nos activités manufacturières en Chine et de développement de logiciels en Inde, ce qui nous expose à certains risques et incertitudes liés aux changements des lois et des règlements, aux standards technologiques multiples, aux règlements de protection, à la pression sur les prix ainsi qu'à l'exploitation de nos installations en Chine et en Inde.

L'environnement économique de notre industrie pourrait également engendrer certaines difficultés chez nos clients et ainsi avoir une influence défavorable sur nos résultats, notamment sur les ventes futures et le recouvrement des comptes débiteurs. Toutefois, la diversité sectorielle et géographique de notre clientèle nous offre une protection raisonnable à cet égard. Enfin, les autres instruments financiers qui pourraient nous assujettir à des risques de crédit se composent principalement d'espèces, de placements temporaires et de contrats de change à terme. Nos placements temporaires représentent des titres de créances émis par des sociétés et fiducies de premier ordre. Les espèces et les contrats de change à terme sont détenus ou émis par des institutions financières de premier ordre. Par conséquent, nous estimons que le risque de non-exécution relativement à ces instruments est minime.

Nous dépendons d'un nombre limité de fournisseurs pour certaines pièces servant à fabriquer nos produits et à l'égard desquelles des fournisseurs de rechange ne sont pas nécessairement disponibles. De plus, toutes nos commandes sont passées individuellement, ce qui entraîne que nos fournisseurs peuvent éprouver des ennuis, avoir des retards ou cesser de nous approvisionner à tout moment. Le fait de dépendre d'un fournisseur unique ou d'un nombre limité de fournisseurs pourrait augmenter les coûts, nous causer des difficultés de livraison et diminuer le contrôle que nous exerçons sur le prix et la qualité des produits. Toute interruption ou tout délai dans l'approvisionnement de ces pièces pourrait sensiblement nuire à notre capacité de respecter le calendrier des livraisons de produits à nos clients et ainsi nous faire perdre des ventes. En outre, le processus d'accréditation d'un nouveau fournisseur de pièces complexes, conçues selon nos spécifications, comme nos pièces optiques, électroniques et mécaniques, est long et exigerait de notre personnel technique et de direction d'y consacrer beaucoup de temps. Si nous étions appelés à changer de fournisseur à brève échéance, notre entreprise en serait

perturbée. De plus, nous pourrions ne pas réussir à trouver un nouveau fournisseur capable ou désireux de répondre à nos besoins à des conditions que nous jugerions acceptables.

Pour obtenir une meilleure compréhension des facteurs de risque pouvant nous toucher, se référer aux facteurs de risque décrits dans nos documents de divulgation publiés auprès des commissions des valeurs mobilières au www.EXFO.com, au www.sedar.com au Canada ou au www.sec.gov/edgar.shtml aux États-Unis.

MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Nous fournissons des mesures non conformes aux IFRS (soit le bénéfice brut*, le BAIIA** et le BAIIA ajusté**) à titre d'information supplémentaire au sujet de notre rendement opérationnel. Nous utilisons ces mesures aux fins de l'évaluation de notre rendement financier ainsi que de notre rendement par rapport à nos concurrents. Ces mesures nous aident également aux fins de la planification et de l'établissement de prévisions quant aux périodes futures ainsi qu'aux fins de la prise de décisions opérationnelles et stratégiques. Nous croyons que le fait de fournir cette information aux investisseurs leur permet de voir la société à travers les yeux de la direction, et de mieux comprendre notre rendement passé et futur.

Cette information supplémentaire n'est pas établie en conformité avec les IFRS. Par conséquent, elle n'est pas nécessairement comparable à celle qui est présentée par d'autres sociétés et devrait être considérée comme un supplément d'information, et non un substitut, aux mesures correspondantes établies selon les IFRS.

* Le bénéfice brut représente les ventes moins le coût des ventes, excluant l'amortissement.

** Le BAIIA représente le bénéfice net avant intérêts, impôts sur les bénéfices, amortissement des immobilisations corporelles et amortissement des actifs incorporels. Le BAIIA ajusté représente le BAIIA excluant le gain sur la vente d'activités abandonnées.

Les tableaux ci-dessous présentent un rapprochement du BAIIA, du BAIIA ajusté et du bénéfice net selon les IFRS ainsi que certaines autres informations, en milliers de dollars US :

BAIIA et BAIIA ajusté (incluant les activités abandonnées)

	Trois mois terminés les 30 novembre	
	2011	2010
Bénéfice net pour l'exercice selon les IFRS	2 914 \$	14 133 \$
Ajouter (déduire) :		
Amortissement des immobilisations corporelles		
Activités poursuivies	1 568	1 646
Activités abandonnées	-	14
Amortissement des actifs incorporels		
Activités poursuivies	1 921	2 566
Activités abandonnées	-	4
Dépenses d'intérêts		
Activités poursuivies	27	7
Impôts sur les bénéfices		
Activités poursuivies	1 151	2 829
Activités abandonnées	-	201
BAIIA pour la période	7 581	21 400
Gain sur la vente d'activités abandonnées	-	(13 212)
BAIIA ajusté pour la période	7 581 \$	8 188 \$
BAIIA ajusté en pourcentage des ventes totales	11,4 %	12,1 %

Autres informations

	Trois mois terminés les 30 novembre	
	2011	2010
Ventes provenant des activités poursuivies	66 388 \$	65 653 \$
Ventes provenant des activités abandonnées	-	1 991
Ventes totales	66 388 \$	67 644 \$

SOMMAIRE DE L'INFORMATION FINANCIÈRE PAR TRIMESTRE (non audité)

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars US, sauf les données relatives aux actions)

	Trimestres terminés les			
	30 novembre 2011	31 août 2011	31 mai 2011	28 février 2011
Ventes	66 388 \$	64 414 \$	67 630 \$	72 046 \$
Coût des ventes ⁽¹⁾	23 370 \$	23 447 \$	24 243 \$	27 821 \$
Bénéfice d'exploitation	2 428 \$	5 878 \$	3 489 \$	6 782 \$
Bénéfice net provenant des activités poursuivies	2 914 \$	4 638 \$	1 798 \$	1 716 \$
Bénéfice net provenant des activités poursuivies de base et dilué par action	0,05 \$	0,08 \$	0,03 \$	0,03 \$

	Trimestres terminés les			
	30 novembre 2010	31 août 2010 ⁽²⁾	31 mai 2010 ⁽²⁾	28 février 2010 ⁽²⁾
Ventes	65 653 \$	58 583 \$	55 930 \$	47 951 \$
Coût des ventes ⁽¹⁾	24 785 \$	20 629 \$	20 421 \$	18 818 \$
Bénéfice d'exploitation	5 156 \$	4 414 \$	1 840 \$	2 657 \$
Bénéfice net (perte nette) provenant des activités poursuivies	1 208 \$	4 124 \$	(600) \$	(256) \$
Bénéfice net	14 133 \$	4 962 \$	169 \$	1 154 \$
Bénéfice net (perte nette) provenant des activités poursuivies de base et dilué(e) par action	0,02 \$	0,07 \$	(0,01) \$	0,00 \$
Bénéfice net de base par action	0,24 \$	0,08 \$	0,00 \$	0,02 \$
Bénéfice net dilué par action	0,23 \$	0,08 \$	0,00 \$	0,02 \$

(1) Le coût des ventes n'inclut pas l'amortissement.

(2) Les informations trimestrielles pour l'exercice 2010 n'ont pas été ajustées afin de refléter les nouvelles normes IFRS.